**Extraits du Projet d’établissement du collège Gérard Philipe de Massy**

Les objectifs pour inscrire l’établissement dans une démarche de développement durable sont les suivants :

* pérenniser le club développement durable afin de former des éco-délégués et de sensibiliser tous les élèves du collège à cette démarche ;
* mettre en place un jardin en permaculture au sein de l’établissement ;
* trier et recycler le papier dans tout l’établissement ;
* trier les déchets à la cantine et mettre en place des composteurs ;
* obtenir les 3 niveaux du label E3D ;
* pérenniser le label éco-école sur une ou plusieurs thématiques chaque année ;
* sensibiliser / impliquer / former le personnel de l’établissement au développement durable ;
* créer une charte développement durable pour le personnel et les élèves (ex : je m’engage à trier le papier, les déchets à la cantine etc.) .